



République du Congo



Au service
des peuples
et des nations

Plan de Travail Annuel 2015

Pays: République du Congo

Ministère des Mines et de la Géologie

Titre: Appui au développement durable de l'artisanat minier.

UNDAF Effet: D'ici 2018, les institutions et les populations, notamment les femmes, appliquent les politiques de gestion d'un environnement durable intégrant les mesures d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques

Effet CP/CPAP : Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient

Résultat 2015(s): Le sous-secteur de l'artisanat minier est réglementé et les artisans miniers sont organisés en coopérative, utilisent les moyens de production performants et assurent une meilleure durabilité environnementale

Partenaires de réalisation: Ministère des Mines et de la Géologie

Parties responsables: Direction des Etudes et de la Planification ; Direction Générale des Mines,

Brève Description

Ce plan de travail vise à contribuer à la réalisation de l'effet suivant du programme pays 2014-2017 : « Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient ».

Cette contribution se fera à travers la livraison de produit ci-après : « i) **Le sous-secteur de l'artisanat minier est réglementé et les artisans sont structurés en filières afin d'assurer la durabilité environnementale** ». Le PNUD Congo interviendra dans le cadre de l'opérationnalisation de la politique sectorielle du gouvernement, en soutenant spécifiquement la reconnaissance et la prise en compte du sous-secteur de l'artisanat minier dans la stratégie nationale. Il intervient en synergie avec d'autres projets qui se déploient dans les zones pilotes retenues, notamment les projets mangroves avec la FAO ; TRIDOM avec l'UNOPS et NZambi avec le secteur privé. Il s'agira également d'organiser les exploitants en groupements de producteurs afin de mutualiser les moyens de production. La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation seront basés sur les procédures et les engagements respectifs du Gouvernement et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) figurant dans le Plan d'Action pour la mise en œuvre du Programme pays (CPAP) 2014-2018.

Programme Period:	2013-2014
Key Result Area (Strategic Plan):	Protection de l'Environnement et développement Durable inclusif et résilient
Atlas Award ID:	00045154
Start date:	Janvier 2015
End Date:	Décembre 2015
Management Arrangements:	NIM

Montant total nécessaire:	USD 805 284,21
Montant total mobilisé :	USD 805 284,21
Apport (PNUD):	USD 40 000
Gouvernement :	USD 765 284,21
Gap :	USD 000 000

Agreed by **Ministre des Mines et de la Géologie:**



Agreed by **UNDP: Représentant Résident**



Annual work plan

Année 2015 Secteur : Mines et Géologie

RESULTATS ATTENDUS 2015	Indicateurs	Activités planifiées	Cadre chronologique				Budget planifié				
			Q1	Q2	Q3	Q4	parties responsables	Source de fonds	Description dans le budget	Montant en USD	
<p>Résultat 2015: Le sous-secteur de l'artisanat minier est réglementé et les artisans miniers sont organisés en coopérative, utilisent les moyens de production performants et assurent une meilleure durabilité environnementale</p> <p>Indicateurs: 1. Existence des documents réglementant le sous-secteur ; 2. Existence d'une banque de données interactive ; 3. Nombre de documents et d'exemplaires édités ; 4. Nombre de coopératives de production créées avec la participation des femmes; 4. Une structure de gestion du Plan avec du personnel est fonctionnel</p> <p>Baseline : i) Aucun document officiel qui réglemente le sous-secteur; ii) un fichier de recensement des artisans qui date de 2012 ; iii) Existence des manuscrits de la stratégie et d'un Plan d'action de développement l'AM, du diagnostic et du document de recensement Aucune coopération structurée et formelle ; iv) 1- les exploitants travaillent isolément avec des outils traditionnels</p> <p>2- les bénéficiaires n'ont aucune compétence sur la gestion d'une coopérative de production ; v) Aucune structure de gestion du programme n'existe au sein du ministère</p>											
<p>Cible 1 : Le document réglementant le sous-secteur de l'artisanat minier est disponible</p> <p>Baseline : Existence d'une stratégie et d'un Plan d'action de développement l'AM</p>	<p>Indicateurs : 1-Existence d'un draft de décret; 2-Dispositions prises pour la participation effective des femmes</p> <p>Source de vérification : Document institutionnel et réglementaire</p>	<p>Action 1 : Elaborer les TDR et recruter un consultant</p> <p>Action 2 : Appuyer l'élaboration du décret dans le cadre de la réglementation du sous-secteur par des rencontres régulières</p> <p>Action 3 : Organiser la relecture du draft du décret</p>	X	X				Consultant resp. technique) PNUD (qualité)	GVT	Contribut.	
			X	X				MMG (coordination)	PNUD	Contribut.	10 000
			X	X			X	PNUD (qualité) MMG (coordination)	GVT	Contribut.	15 000
			X	X				Consultant resp. technique) PNUD (qualité) MMG (coordination)	GVT	Contribut.	10 000
								PNUD qualité) MMG (coordination)	GVT	Contribut.	
			X					PNUD qualité) MMG (coordination)	GVT	Contribut.	30 000
							X	PNUD qualité) MMG (coordination)	GVT	Contribut.	14 000
			X	X				PNUD (qualité) MMG (coordination)	GVT	Contribut.	140 284,21

<p>Baseline : 1-les exploitants travaillent isolément avec des outils traditionnels 2- les bénéficiaires n'ont aucune compétence sur la gestion d'une coopérative production</p>	<p>mis en place 2- Nombre de personnes formées Source de vérification : 1-Existence des coopératives 2-Rapports des formations organisées</p>	exploitants en groupements et coopératives de producteurs																				
		Action 2: Evaluer les besoins des groupements/ coopératives	X	X	X															Contribut.	15 000	
		Action 3 : Equiper les groupements/ coopératives en outils de production	X	X	X																Contribut.	185000
		Action 4: Assurer le suivi des activités		X	X																Contribut.	10 000
		Action 5 : Organiser les ateliers de renforcement des capacités des artisans sur la gestion d'un groupement de production			X																Contribut.	20 000
		Action 6 : Mettre en place les comités de gestion des groupements			X																Contribut.	13 000
		Action 7 :			X																Contribut.	14 000
		Action 8 : Appuyer la participation aux formations des cadres du ministère		X	X																Contribut.	208 000
		Action 9 : Organiser des missions d'échange		X	X																Contribut.	13 729

Handwritten signature or initials in blue ink.

Cible 5: Une Unité de gestion du Plan d'action est mise en place et fonctionnelle au sein du ministère	Indicateurs : Une structure de gestion du Plan avec du personnel est fonctionnel Une banque de données du secteur de l'artisanat minier est fonctionnelle Source de vérification : Note de mise en place de la structure de gestion du Plan Rapports de travail de l'équipe	Action 1 : Faire prendre le texte de création de l'Unité par le ministère	X	X	X	X	X	X	X	X	X	PNUI (qualité) MMG (coordination)	PNUI	Contribut	15 000
		Action 2 : produire les textes (IDR) régissant fonctionnement et attribution de l'Unité	X									PNUI (qualité) MMG (coordination)	GVT	Contribut	12 000
		Action 3: Equiper l'Unité en moyens de travail	X	X	X	X	X	X	X	X	X	PNUI (qualité) MMG (coordination)	GVT	Contribut	10 000
		Action 4 : Former les membres de l'Unité sur les modalités de gestion des programmes et projets	X	X	X	X	X	X	X	X	X	PNUI (qualité) MMG (coordination)	GVT	Contribut	20 025
		Action 5 : Appuyer la mise en place d'une banque de données du secteur de l'artisanat minier	X	X	X	X	X	X	X	X	X	PNUI	Payer les frais des charges communes	Payer les frais des charges communes	6 271
		Action 6 : Assurer le fonctionnement de l'Unité	X	X	X	X	X	X	X	X	X	PNUI	Payer les GMS	Payer les GMS	22 975
			X	X	X	X	X	X	X	X	X	PNUI	Emoluments , Réparation véhicule...	Emoluments , Réparation véhicule...	5 000
			X	X	X	X	X	X	X	X	X	GVT			10 000
															40 000
															765 824,21
															805 284,21
															382 912 105

*Taux appliqué, \$1=500 FCFA